

PREFET DU PAS-DE-CALAIS

PREFECTURE/DAGE/BPUP

**PROJET DE REVISION DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DE
L'AUDOMAROIS**

AVIS D'OUVERTURE D' ENQUETE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 20 avril 2012, le projet de révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Audomarois concernant les communes d'Acquin-Westbecourt, Aix en Ergny, Arques, Affringues, Avesnes, Avroult, Bayenghen-les-Eperlecques, Bayenghen-les-Seninghen, Bécourt, Blendecques, Blequin, Boisdighen, Bourthes, Bouvelinghem, Clairmarais, Campagne-les-Boulonnais, Cléty, Coulomby, Elnes, Eperlesques, Ergny, Esquerdes, Fauquembergues, Hallines, Helfaut, Herly, Heuringhem, Houlle, Ledingham, Leulinghem, Longuenesse, Lumbres, Mentque-Nortbecourt, Merck-Saint-Lievin, Moringhem, Moulle, Nielles les Blequin, Nort-Leulighenm, Ouve-Wirquin, Pihem, Quelmes, Remilly-Wirquin, Renty, Rumilly, Saint-Martin-d'Hardingham, Saint-Martin-au-Laert, Saint-Omer, Salperwick, Seningham, Senlecques, Serques, Setques, Tatinghem, Thiembronne, Tilques, Vaudringhem, Verchocq, Vieil-Moutier, Wavrans sur l'Aa, Wicquinghem, Wismes, Wisques, Wizernes, Zoteux et Zudausques dans le département du Pas de Calais et de Watten, Saint-Momelin, Nieurlet, Noordpeene, Renescure, Eblinghem, Lynde dans le département du Nord est soumis à enquête publique du 11 juin au 13 juillet inclus 2012.

Le siège de l'enquête est fixé en mairie de SAINT-OMER.

Pendant ce délai, le dossier d'enquête pourra être consulté en mairies de SAINT-OMER, LUMBRES, FAUQUEMBERGUES, HOULLE et BOURTHES aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

Mme Laurence CASTILLON, Animatrice de la CLE du SAGE Audomarois, Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale-Le Grand Vannage-BP 55-62510 Arques- tél :03 21 87 86 27 est l'interlocutrice technique sur le projet .

Mme Peggy CARTON est nommée présidente de la commission d'enquête. Sont nommés commissaires enquêteurs titulaires, MM Didier CHAPPE, proviseur de lycée en retraite, Monsieur Raymond MEUNIER cadre à la direction opérationnelle territoriale du courrier du Pas de Calais en retraite. M. Michel TAFFIN est nommé suppléant.

Ils se tiendront à la disposition du public pour recevoir les observations aux lieux, jours et heures suivants

:

COMMUNE	PERMANENCES
SAINT-OMER	lundi 11 juin 2012 de 8h30 à 11h30 mercredi 27 juin 2012 de 9h30 à 12h30 mercredi 04 juillet 2012 de 13h30 à 16h30 vendredi 13 juillet 2012 de 14h00 à 17h00
LUMBRES	vendredi 15 juin 2012 de 9h00 à 12h00 mardi 26 juin 2012 de 14h30 à 17h30 mardi 10 juillet 2012 de 14h30 à 17h30
FAUQUEMBERGUES	mardi 12 juin 2012 de 14h00 à 17h00 mercredi 4 juillet 2012 de 9h00 à 12h00 jeudi 12 juillet 2012 de 14h00 à 17h00
HOULLE	lundi 18 juin 2012 de 14h30 à 17h30 lundi 9 juillet 2012 de 15h30 à 18h30 mercredi 11 juillet 2012 de 15h00 à 18h00
BOURTHES	samedi 16 juin 2012 de 9h00 à 12h00 vendredi 6 juillet 2012 de 15h00 à 18h00

Les observations éventuelles sur ce projet pourront être consignées sur les registres d'enquête prévus à cet effet, déposés dans chacune des mairies précitées ou être adressées par écrit, à la présidente de la commission d'enquête au siège de l'enquête, qui les annexera au registre d'enquête .

La copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur, sera tenue à la disposition du public dans chacune des mairies précitées et à la Préfecture du Pas-de-Calais (DAGE/BPUP). Les demandes de communication de ces conclusions doivent être adressées à M. le Préfet du Pas-de-Calais(DAGE/BPUP) ou consultées sur le site internet de la préfecture (www.pas-de-calais.pref.gouv.fr) rubrique « annonces et avis/consultation du public) .

La décision d'approbation sera prononcée par arrêté préfectoral après modifications éventuelles.